



CONVENTION 
RÉGULER LA MONDIALISATION

PROGRAMME
2018



INSTITUT DES
HAUTES ÉTUDES
SUR LA JUSTICE



CONVENTIONS

UNE INITIATIVE UNIQUE

Conventions, fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Institut des hautes études sur la justice, travaille à la construction d'une pensée stratégique sur le rôle du droit et de la justice dans la mondialisation, au carrefour des préoccupations publiques et privées.

Autour d'un programme d'ateliers de réflexion, de journées d'étude et de publications, l'ambition de Conventions est de créer de l'intelligence collective en croisant les perspectives : celles de diplomates, de juristes praticiens ou universitaires, d'économistes, d'acteurs de l'entreprise et de la société civile, réunis autour d'enjeux communs que leur savoir et leurs expériences propres permettront de redéfinir.

Depuis sa création en 2009, des rendez-vous réguliers permettent à ces acteurs de la mondialisation de se rencontrer dans un cadre de travail informel. Cette initiative s'enrichit au fur et à mesure de nouveaux membres et de nouvelles questions, confirmant toujours plus l'intérêt d'une approche ouverte et pluridisciplinaire, au croisement des pratiques et de la réflexion.

Afin de répondre à un besoin de réflexion approfondie sur les thèmes complexes de la mondialisation, l'initiative s'adresse à un public professionnel de qualité, au niveau d'exigence élevé, cherchant à élargir ses analyses et affiner ses stratégies.

RÉSEAU ET PARTENARIATS

FAVORISER L'ÉCHANGE ET LA TRANSVERSALITÉ

Partant de la nécessité de croiser les réflexions théoriques et les expériences pratiques, Conventions a vocation à travailler avec tous ceux qui s'intéressent aux enjeux du droit transnational et de la régulation économique aujourd'hui. En lien avec différentes sphères professionnelles qui ont peu d'occasions de se rencontrer, Conventions favorise une approche transversale et facilite la mise en réseau des compétences et des intérêts publics et privés. Depuis le lancement de l'initiative en 2009, Conventions a pu, de cette façon, nouer des collaborations fructueuses et bénéficier du soutien logistique et financier de divers cabinets d'avocats, entreprises, associations et fondations.

• Soulez-Larivière et Associés • Thalès • Orange • Conseil National des Barreaux • Derains & Gharavi • Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom • Foley Hoag LLP • Atos • Cercle Montesquieu • Fondation Charles Leopold Mayer • Bonifassi avocats • Paul Hastings LLP • Navacelle avocats • Archipel avocats • Total • Société Générale

Les ateliers de réflexion

NOURRIR L'AGENDA DIPLOMATIQUE

Les ateliers de Conventions nourrissent l'agenda diplomatique d'une réflexion stratégique en prise avec l'actualité économique et juridique. Informels et confidentiels, ils sont organisés pour nos adhérents à l'invitation du ministère des Affaires étrangères. Plus de quatre-vingt ateliers ont déjà eu lieu, permettant d'aborder une variété de sujets allant de la régulation financière à l'évaluation des systèmes de droit, en passant par la normalisation comptable, l'internationalisation du sport, les politiques d'investissement ou la régulation du numérique.

LE PROGRAMME 2018

- **Devoir de vigilance : conséquences pour les acteurs et intégration dans le cadre international**
- **Intelligence artificielle et droit : potentiel et risques**
- **Régulation internationale du sport : comment concilier enjeux économiques et exigences d'intégrité ?**
- **Droit d'auteur et secteur culturel en Europe : financement, industries créatives et révolution numérique**
- **Politiques d'extraterritorialité et Iran : comment se positionner ?**
- **Les entreprises sur les terrains de guerre**
- **Corruption et intégrité de la vie publique : focus sur l'évaluation de la France**
- **Gouvernance de l'internet : où va la réforme de l'ICANN ?**
- **Déontologie des lanceurs d'alerte**
- **Parquet européen et lutte contre la criminalité organisée**
- **Les Fintech, nouvel enjeu de régulation économique**

D'autres thèmes, à construire grâce aux nouveaux partenariats, pourront également faire l'objet d'ateliers de réflexion supplémentaires, par exemple sur les questions de responsabilité sociale des entreprises, les enquêtes internes et la compliance.

Les ateliers en 2017

Affaire Apple: un défi pour l'Europe fiscale

Enquêtes internes en France: enjeux et perspectives

Après le Brexit, comment renforcer l'attractivité de la place de Paris?

Poursuite et répression des crimes environnementaux

Les nouvelles routes de la soie ou la voie chinoise de la mondialisation

Entre promotion et protection, quelle stratégie en matière d'investissement ?

Convergences et divergences de la normalisation comptable

Quel changement de paradigme dans la protection des données personnelles ?

Blockchain, cryptomonnaies, ICO: nouvelle économie, nouvelle réglementation?

Les GROUPES DE TRAVAIL

GAGNER EN PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

La constitution de groupes de travail sur des sujets particulièrement représentatifs des nouveaux enjeux du droit global, identifiés soit par les partenaires de Conventions, soit par le ministère, soit par l'Institut, permet d'assurer un suivi régulier et approfondi, sur plusieurs mois, en collaboration avec des chercheurs et des professionnels reconnus.

Les litiges transnationaux et la compétence extra-territoriale du juge américain • La lutte contre la corruption • L'arbitrage d'investissements • La responsabilité sociale des entreprises • La régulation du numérique • Le rôle des directeurs juridiques dans la mondialisation • La place de l'avocat français dans la mondialisation

Dans tous ces domaines où les pratiques évoluent très rapidement, la conceptualisation manque encore. En réunissant des juristes universitaires et praticiens, mais aussi des philosophes, des économistes ou des sociologues, les groupes de travail de Conventions permettent de mieux saisir ces évolutions et de prendre le temps de formaliser d'éventuelles propositions ou pistes d'amélioration à l'attention des décideurs.

JOURNÉES D'ÉTUDES

CONSTRUIRE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Au cours de l'année, afin de porter à l'attention d'un plus large public le fruit des réflexions issu des ateliers mensuels ou des travaux de groupe, Conventions organise des Journées d'études au ministère des Affaires étrangères, en partenariat avec des grandes entreprises et des cabinets d'avocats, qui regroupent des intervenants et des participants français, européens ou internationaux. Ces Journées permettent d'avancer vers l'élaboration de diagnostics précis, de recommandations stratégiques, et de propositions pour l'avenir.

LE PROGRAMME 2018

- Mondialisation, libre-échange, régulation : identité et poids des acteurs sur l'échiquier mondial
- Intégrité du système financier international : lutte contre la corruption et transparence fiscale.

Les Journées d'étude précédentes

Loi sapin 2, nouvelles perspectives pour les dossiers transfrontaliers

Les normes RSE, un enjeu de négociation internationale

Litiges transnationaux et compétence du juge américain

L'arbitrage relatif aux investissements, nouvelles dynamiques internationales

Faut-il réformer l'arbitrage d'investissement ?

La Justice négociée américaine, un nouvel enjeu économique et stratégique

L'inclusion de l'arbitrage d'investissement dans les accords de libre échange : bilan et perspectives

La réforme du système de nomination des arbitres au CIRDI

Après les sanctions, quel cadre juridique et institutionnel pour les échanges économiques franco-iraniens ?

LE PROJET ÉDITORIAL

UNE PLATEFORME DE DIFFUSION

UN SITE OUVERT À TOUS

Le site web de Conventions (<http://convention-s.fr>) est conçu comme un centre de ressources sur les questions de régulation de la mondialisation. Parmi les seuls à couvrir ce champ thématique à la fois original et vaste, il donne librement accès à une variété d'articles ciblés sans être techniques, destinés tant à des spécialistes qu'à un lectorat généraliste.



DES PUBLICATIONS VARIÉES

Les publications de Conventions permettent de préparer, de relayer, et de prolonger le travail effectué dans les ateliers de réflexion, les groupes de travail et les journées d'études. L'équipe de rédaction travaille avec un réseau de contributeurs variés, en France et à l'étranger : des experts et universitaires, mais aussi des diplomates et différents praticiens des grandes affaires économiques internationales, avocats, juges, arbitres, ou cadres dirigeants de grandes entreprises. Le site facilite une recherche transversale par mot clé, par pays, ou par rubrique.

- Les **Lectures** sont de brèves recensions de rapports ou d'ouvrages à signaler.
- Les **Décryptages** proposent des analyses d'actualité sur une tendance, une affaire, un pays ou un événement particulier.
- Les **Entretiens** sont menés avec des personnalités du monde professionnel ou des idées.
- Les **Notes** sont des articles monographiques d'une dizaine de pages.
- Les **Dossiers documentaires** des ateliers de réflexion et des journées d'étude
- Les **Compte-rendus** des journées d'étude et des ateliers de réflexion

Nos publications s'articulent autour de **différents thèmes** liés au droit, à l'économie et à la mondialisation comme **la gouvernance** (*L'insolvabilité des Etats*), **la RSE** (*Quelle responsabilité pour les entreprises?*), **le numérique** (*Modalité de régulation des algorithmes*), **l'investissement** (*La lutte contre la concurrence fiscale après le Brexit*), **la corruption** (*La convention judiciaire d'intérêt public*).

Les travaux de Conventions permettent également la réalisation de publications collectives. En 2017, un rapport sur « **Les quatre défis de l'avocat français du XXIème siècle** », issu du groupe de travail avec le Centre de Recherche et d'Etude des Avocats du CNB, a été publié. En 2016, un précédent rapport sur les directeurs juridiques dans la mondialisation « **Les tiers inclus** » a été élaboré suite à une groupe de travail avec le Cercle Montesquieu.

REJOIGNEZ CONVENTIONS

ADHÉSION ET PARTENARIAT

ADHÉREZ à CONVENTIONS

Adhérer, c'est soutenir l'initiative Conventions et bénéficier en retour d'un accès gratuit aux rencontres (ateliers de réflexion mensuels au ministère des Affaires étrangères et Journées d'études) et recevoir toutes les actualités de Conventions.

Membre individuel

1200 euros /an*

Pour tout professionnel intéressé par Conventions souhaitant participer aux ateliers et journées d'étude de son choix. La participation est strictement personnelle.

Membre institutionnel

5500 euros /an*

Pour toute entreprise, cabinet d'avocats ou autre organisme, le statut de membre institutionnel autorise l'accès de plusieurs collaborateurs aux événements Conventions (ateliers de réflexion, groupes de travail, Journées d'études) et offre sur demande une visibilité de la qualité de membre sur l'ensemble des supports de communication de Conventions (site internet, publications, programmes de travail).

DEVENEZ PARTENAIRE DE CONVENTIONS

En plus de l'accès gratuit aux rencontres Conventions dans les conditions réservées aux membres institutionnel, le partenaire collabore étroitement à la définition de nos orientations de travail annuelles. Il contribue également à créer des événements ou des groupes de travail autour de questions qui l'intéressent tout particulièrement. Enfin, si le partenaire le souhaite, il peut gagner en visibilité en apparaissant sur nos programmes, notre site et nos événements.

Partenariat

10 000 euros /an*

Le statut de partenaire est ouvert aux personnes physiques comme aux personnes morales, publiques ou privées.

* TVA non applicable

www.convention-s.fr